

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 septembre 2020

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL - (N° 3184)

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° CL228

présenté par
Mme Sage

à l'amendement n° CL|226 de M. Balanant

ARTICLE 7

À l'alinéa 2, après le mot :

« représentation »,

insérer les mots :

« de l'ensemble ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de précision pour rappeler que ce sont bien les 11 territoires ultramarins qui doivent être représentés comme le rappelle l'exposé sommaire de l'amendement.